

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Nathalie Fortin

<https://www.cadre21.org/membres/9aa135496d4177e47078f1c9>

Date d'obtention : 2024-03-01 19:17:15

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Etapes préliminaires :

1. parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime: Agir avec bienveillance en étant rassurante pour la victime ainsi que pour la personne qui a effectué le signalement.
2. évaluer l'incident: Toujours avec bienveillance et sans jugement, poser des questions objectives dans le but de déterminer l'étendue de la situation.
3. vérifier l'information : Demander à la victime s'il y a des gens au courant de la situation. Demander des informations aux gens impliqués seul à seule afin de garder la confidentialité et valider s'il y a des témoins, afin de bien compléter de bien compléter la grille d'évaluation.
4. parler au jeune instigateur afin de valider son intention. Celle-ci pourrait être impulsive ou malveillante. Nous devons considérer des facteurs importants comme:  
l'âge des personnes impliquées doit être considéré lors de l'enquête. De plus nous devons les circonstances en lien avec les gestes qui ont été posés. Le contenu des images et/ou vidéo doit être analysé, afin de bien évaluer la situation. Voir à identifier les intentions des personnes impliquées. Par exemple, il pourrait s'agir d'une vengeance, de la séduction ou d'un geste irréfléchi voir impulsif. Le nombre de personnes impliquées peut-être un facteur essentiel à l'enquête. Vérifier si les images et/ou vidéos ont été publiés, partagés et si oui, vérifier sur la ou les plates-formes web. Valider les conséquences pour les personnes impliquées, car il peut y avoir des conséquences physiques, psychologiques etc. Le niveau de la collaboration des personnes est très importantes, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous devons agir dans la bienveillance.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Nous sommes dans un milieu d'éducation et nous devons intervenir avec bienveillance. Nous devons intervenir rapidement pour limiter la propagation et ainsi protéger l'intégrité des élèves. Nous devrions faire plus de prévention auprès de nos jeunes et les mettre en garde d'avantage sur les conséquences de l'utilisation du sexto. Ces jeunes ont besoin de soutien et d'encadrement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que l'évaluation de l'incident peut être délicat car nous devons poser beaucoup de questions en lien avec leur vie privée . C'est déjà difficile pour eux de faire confiance à l'adulte. Ces élèves doivent avoir confiance en nous et c'est l'intervenant qui doit gagner leur confiance . Nous devons intervenir sans jugement et avec bienveillance.